



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2023

<b>Date de la convocation :</b> 10 novembre 2023	L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize novembre à dix-neuf heures,
<b>Date d'affichage :</b> 10 novembre 2023	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
<b>En exercice : 15</b>	<b>Étaient présents :</b>
<b>Présents : 13</b>	<i>Karine KAUFFMANN, Maire</i>
<b>Votants : 15</b>	<i>Eric LAURENT, Bernard JUERY, Apolline SCHRECK, Carla FICUCIELLO, Geneviève PINÇON, Eric CHANTOT, Angéline MOYET, Philippe MARTINET, Manuel LEON, Patrick FOURNIER, Cécile BITOUN, Laurence LELARGE, conseillers municipaux.</i>
	<b>Étaient absents :</b>
	<i>Cécile CURIEL (pouvoir donné à Carla FICUCIELLO)</i>
	<i>Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Eric LAURENT)</i>
	<b>Secrétaire de Séance : Geneviève PINÇON</b>

### II - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES

#### Exposé de M. LAURENT :

Sur proposition du Service de Gestion comptable de Poissy, il convient d'apurer les comptes communaux de recettes qui n'ont pu être recouvrées du fait, soit de leur faible montant, soit de poursuites engagées par le comptable public qui n'ont pu aboutir.

Il s'agit des titres suivants :

Année	N° du titre	Imputation budg de la pièce	Nom du redevable	Motif de présentation	Montant	Admis en NV au compte
2020	78	7067	Administré	Décédé	1.31	6541 (créances irrécouvrables)
2020	136	7067	Administré	Décédé	37.92	6541 (créances irrécouvrables)
2020	198	7067	Administré	Décédé	37.92	6541 (créances irrécouvrables)
2020	310	7067	Administré	Décédé	47.40	6541 (créances irrécouvrables)
2020	339	7067	Administré	Décédé	80.58	6541 (créances irrécouvrables)

**Mairie de Médan**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 08 01 00  
Application agréée E.legalite.com  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2023

99\_DE-078-217803840-20231109-II112023-DE



2021	229	7067	Administré	Décédé	97.17	6541 (créances irrécouvrables)
2021	44	7067	Administré	Décédé	66.36	6541 (créances irrécouvrables)
2021	81	7067	Administré	Décédé	37.92	6541 (créances irrécouvrables)
2021	119	7067	Administré	Décédé	94.80	6541 (créances irrécouvrables)
2021	159	7067	Administré	Décédé	18.96	6541 (créances irrécouvrables)
2021	181	7067	Administré	Décédé	66.36	6541 (créances irrécouvrables)
2021	19	7067	Administré	Décédé	52.14	6541 (créances irrécouvrables)
					<b>638.94</b>	

**Délibération :**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission de finances du 13/11/2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes listés ci-dessus,
- DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 638.94 €,
- DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune, article 6541, chapitre 65.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 16/11/2023

Le Maire,  
Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :  
Dépôt en Sous-Préfecture le 16/11/2023  
Et par publication le 20/11/2023

**Mairie de Médan**